# *Dictionnaire historique, topographique et biographique de la Mayenne* de l'abbé Alphonse Angot

## **Brée** - Tome I

**Brée,** c^on^ de *Montsûrs* (3 kil.), arrond. de *Laval* (24 kil. E.).

### Anciens noms

*Villa Brea,* 616 (Test. de saint Bertrand). — *Ecclesia Sancti Gervasii de Breiaco,* 1125 (Notice sur Évron, p. 138). — *Eccl. de Breio,* 1142-1186 (Cart. d'Évron, f. 86). *Parrochia de Brayo,* 1202 (Ibid., f. 94). — *G. de Braie,* 1370 (Arch. nat., P. 1343, f. 42). — *Les habitants de Braye,* 1391 (Liv. rouge, f. 187). — *Curatus de Breo,* 1402 (Fab. de la Chapelle-Rainsouin). — *Curatus Sancti Gervasii de Breya,* 1461 (Rev. du Maine). — *Eccl. de Breya,* XV^e^ s. (Pouillé). — *En cour de Brée,* 1536 (Tit. orig.). — *Ecclesia sanctorum Gervasii et Protasii de Breia,* 1571 (Reg. par.).

### Géographie physique

*Géologie.* — « Au N. du bourg, massif de granite coupé par des filons de diabases, le tout souvent caché par des témoins éocènes avec blocs de grès à *Sabalites* ; ceux-ci sont assez nombreux près de l'étang des Trois-Soulaires. La vallée de la Jouanne, avec alluvions anciennes et modernes, est creusée dans des schistes et des calcaires cambriens ; elle est dominée au S. par la crête de grès cambriens et armoricains des Chopinnières (119). » D.-P. Œ.

Le territoire est traversé au S., de l'E. à l'O., par la Jouanne, en un terrain si plat que, ne pouvant s'y creuser un seul lit, elle se divise et forme plusieurs îles, et limité à l'O. par la rivière de Deux-Évailles. La pointe S.-O., formée par le confluent des deux rivières, aborde Montsùrs, dont la gare même y est située. Le reste de la commune est en plaine, aucun cours d'eau appréciable ne s'y forme. L'étang des *Trois-Soulaires,* situé à la limite N., donne naissance à un petit affluent de la rivière de Deux-Évailles, mais en dehors du territoire de Brée. — Les habitants se sont presque toujours plaints de l'état des chemins. En 1637, c'est le mauvais état des portes de Bellesouche qui rend les chemins impraticables dans la direction de Montsùrs. On cite, en 1680, les chemins du bourg à Saint-Martin de Montsûrs, à Saint-Ouen, et le passage au bourg de celui de Vaiges et Soulgé à Trancalou. En faveur de la paroisse, qui était très pauvre, le ministre alloue 600 ℔ en 1772 et 300 ℔ l'année suivante, pour la création d'un atelier de charité qui travaillera « à la traverse du bourg et aux abords ». Ce travail fut exécuté et servit pour la route de Montsûrs à Évron, indiquée sur la carte de Cassini. Mais, en 1789, les paroissiens se plaignent de nouveau d'être obligés de travailler aux grands chemins, « pendant qu'ils pourrissent dans un cloaque d'eau et de boue. Un très beau pont qu'ils avoient, disent-ils, où les voitures passoient avec beaucoup d'aissance, est tellement endommagé qu'on n'y peut plus passer à pied sans danger ; et qu'ainsi les personnes qui demeurent de l'autre côté sont exposées à l'article de la mort d'être privées de sacrements ». La route de Montsûrs à Évron, aujourd'hui départementale, et quatre chemins vicinaux qui complètent la voirie communale, établissent communication entre le bourg et Neau (3 kil. E.) ; Saint-Christophe (5 kil. S.-E.) ; Montsûrs (3 500 m. S.-O.) ; Saint-Ouen-des-Vallons (3 kil. N.-O.) ; et Deux-Évailles (5 kil. N., par deux routes).

La *superficie,* cadastrée en 1829 par M. Declaye, comprend 1 640 hectares. On y comptait 14 métairies en 1696 ; un quart était en landes, un huitième en taillis, le surplus en bonnes terres et en prés. La culture du froment est

mentionnée au XVI[e] s. On estime encore, en 1789, les landes communes à 700 arpents que les habitants demandent à partager au prorata de leur taille. Ce sont ces landes que le curé René Le Cornu avait conservées à la paroisse, comme le rappelle son épitaphe :

Et les communes attaquées Par lui furent revendiquées.

La partie S., arrosée par la Jouanne, était la plus fertile, mais souvent inondée ; les prairies, principale richesse du pays, subissaient de fréquents « débordements de la Jouanne » qui emportaient les foins ou les « rouillaient ».

## Population, administrations

*Population :* Moyenne des naissances : 38, de 1779 à 1789 ; — 207 feux en 1696 ; — 966 hab. en 1726 ; — 209 feux et 600 communiants en 1786 ; — 994 hab. en 1803 ; — 712 hab. en 1821 ; — 726 hab. en 1831 ; — 1 022 hab. en 1841 ; — 1 002 hab. en 1851 ; — 945 hab. en 1861 ; — 870 hab. en 1871 ; — 727 hab. en 1881 ; — 731 hab. en 1891 ; — 672 hab. en 1898 ; dont 243 agglomérés dans le bourg et le reste disséminé en 68 villages, fermes, closeries ou écarts. On comptait 74 fermes en 1843.

*Bureau de poste* et *perception* de Montsûrs.

## Foires et marchés

*Foires anciennes :* A la Saint-Louis, 25 août, et à la Saint-Gervais d'hiver, 10 décembre, transférées le lendemain de ces fêtes, à la demande de René Le Cornu, par ordonnance du sénéchal du Maine en date du 16 décembre 1698. — Aujourd'hui, ni foire, ni marché.

## Assemblée

*Assemblées* à la Saint-Gervais et Protais, et à la Saint-Louis.

## Industrie

L'*industrie* de la chaux, signalée au commencement du XVI[e] s. et dans les siècles suivants, continue sur une petite échelle. Le dernier four à chaux, à la Bouillère, occupe une dizaine d'ouvriers. Une tuilerie dont il reste encore des vestiges était établie dans les landes.

Le moulin à foulon et les moulins à blé que Jaillot marque sur le ruisseau de Deux-Évailles n'existent plus.

## Institutions religieuses (paroisse, église, presbytère, etc.)

*Paroisse,* anciennement du diocèse du Mans, de l'archidiaconé de Laval, du doyenné d'Évron ; de l'élection et du ressort judiciaire de Laval, du grenier à sel de Sainte-Suzanne ; — de la mission d'Évron, en 1797 ; — du district de Mayenne et du canton de Saint-Ouen-des-Oies, en 1790 ; — érigée en succursale par décret du 5 nivôse an XIII, de l'archiprêtré de la Trinité et du doyenné de Montsûrs.

L'*église,* conservée probablement dans ses dimensions et dans sa forme de croix latine, fut entièrement renouvelée de 1550 à 1592. Les comptes de fabrique mentionnent pendant cette période des legs faits « pour l'édifice et réparation de l'église, 1552 ; pour parachever la tour, et la chapelle, 1576 ; si l'on travaille à parachever l'église, 1579 ; pour l'édifice de l'église, 1584 ; pour l'édifice et réparation de l'église, 1592 ». Cette époque est indiquée d'ailleurs par le style des fenêtres à plein cintre, divisées par un meneau en deux arcatures

semblables, et surmontées d'un oculus ; les fenêtres du chœurs, sans division ni ornements, sont peut-être un peu plus récentes. La porte méridionale, datée de 1552, encadrée d'ornements de la renaissance et les contreforts d'angles, terminés par des pinacles de même style, indiquent que la reconstruction dut commencer par cette partie de la nef. La tour, placée dans l'angle du transept méridional et du mur de la nef, forme intérieurement une petite chapelle, qui a son pendant à la côtière N. ; une autre chapelle fut ouverte également au N., en face de la porte, pour les fonts. Le maître-autel, qui est très beau, vient de l'église Saint-Vénérand. Saint Louis occupe la niche centrale, saint Gervais et saint Protais, les deux côtés. On cite plus anciennement : l'autel de Saint-Pierre, où se desservait la chapelle des *Sauneries* ou de *Notre-Dame de Barbeu,* fondée en 1549 par Jean Dierré, vicaire « zélé à la piété et dévotion », dotée des Sauneries et des Basses-Landes, à charge de trois messes, qui furent réduites de moitié en 1723 ; — l'autel Saint-Yves, où s'acquittait ordinairement la chapelle de la *Courbe* (V. ce mot) ; on affirme qu'une cheminée, cachée actuellement derrière un confessionnal, servait à chauffer le châtelain ; — l'autel Saint-Sébastien, à droite en entrant, auquel fut attachée, au XVIII[e] s., la chapelle de la *Noë-Doyen,* due à Robert Le Doyen, 1524, et à Louis Brossier, 1559, tous deux prêtres.

La *confrérie* des SS. Gervais et Protais, patrons de la paroisse, était organisée et dotée de biens-fonds et de rentes au XV[e] s., comme l'atteste un registre spécial qui date presque de cette époque et relié avec art. A cette époque, pour une cotisation annuelle de 2 sols 6 deniers, on était « fondeur ou fonderesse » de la confrérie, « associé aux prières, suffrages, oraisons, messes et vigiles dites pour les frères et sœurs ». L'association avait un bâtonnier ou président honoraire et un procureur qui s'occupait des intérêts temporels ; la Béguinière et la Bossière formaient la principale dotation. — Le *Rosaire* fut érigé, en 1651, à l'autel de la Vierge où l'on entretenait une lampe. — L'église, brûlée pendant la Révolution ; fut restaurée, en 1809, sur un devis de Tellot, architecte, s'élevant à 12 490 fr. La tour a été reprise et couronnée de la flèche actuelle en 1866, par M. Baudriller, d'Évron.

*Cure* à la présentation de l'évêque du Mans.

*Curés* : Pierre *Oger,* témoin d'un accord entre l'abbé d'Évron et le Chapitre des Trois-Maries de Montsûrs, 1403. — Jean *Le Ber,* sous-diacre, étudiant à l'université de Caen, 1462. — Macé du *Mesnil,* doyen d'Évron, XV[e] s. — Jean *Chairue,* 1480. La paroisse était desservie par Macé Thibault, vicaire et fermier de la cure. — Denys *Cahouet* rend aveu au seigneur de Brée, 1540. — Julien *Douesneau,* doyen de Passais, notaire de l'officialité, 1558, permute, 1559. — Roland des *Arglantiers,* aliàs d'*Aron,* chanoine du Mans, curé de Saint-Pierre de Fontaines, 21 décembre 1559, † 1561. — Jean *Le Monnier,* chanoine de Chartres et du Mans, 9 avril 1561, permute le 2 mai suivant. — Guyon *Guéault,* d'une famille honorable de Brée, curé de Deux-Évailles, 15 mai 1561, démissionnaire en 157 1, † le 2 mars 1592, et inhumé le lendemain dans la chapelle Sainte-Croix du cimetière, qu'il avait restaurée et où il avait fait une fondation. — Ambroise *Guéault,* 1571-1625, inhumé dans l'église, le 17 juin 1627, après avoir légué 40 ℔ à la confrérie de Saint-Gervais et de Saint-Protais pour la fondation d'un *Subvenite* chaque dimanche. — Ambroise *Guéault,* le jeune, vicaire de Brée depuis 1616, curé le 20 avril 1625, inhumé dans l'église, le 5 avril 1646. — Guillaume *Delamer,* du diocèse de Rouen, maître ès arts de l'université de Paris, 8 avril 1646, permute, 1654. — Jean *Picard,* curé de Saint-Saturnin de Champigny, au diocèse de Paris, 25 juillet 1654, résigne, 1656. — Ambroise *Foucher,* vicaire de Brée, 7 juillet 1656, inhumé dans l'église, le 28 août 1674. — Vincent *Le Bigot,* 28 octobre 1675, maintenu contre Philippe de Ralesne, du diocèse de Clermont, et Gilles Bordelay, maître ès arts de l'université de Paris, résigne le 1[er] septembre 1678, † le 2 décembre suivant. — Mathurin *Brisould,* vicaire de Brée, sa paroisse natale, 13 décembre 1678, inhumé le 8 mars 1696, en l'église, proche l'autel de la Sainte-Vierge. — René *Le Cornu,* demeurant chez son frère, Pierre Le C., curé de Saint-Paul-le-Gaultier, 8 mars 1696, résigne le 31 mars 1733, † le 4 septembre suivant et inhumé le lendemain au bas de la nef de l'église, âgé de 63 ans. Son épitaphe, gravée sur une plaque en cuivre portant en

tête les armes de la famille Le Cornu, est un résumé justement élogieux de sa vie. — Jean-Baptiste *Gaultier,* vicaire de Brée, sa paroisse natale, curé, 11 juillet 1733, † le 7 novembre 1740. — Jean *Chedhomme,* chanoine de Saint-Calais, 19 novembre 1740, † le 2 décembre 1763. — Michel *Coulleray de la Motte,* du diocèse de Coutances, 10 décembre 1763, † le 25 décembre 1770 et inhumé dans la chapelle du grand cimetière où on lit encore son épitaphe. — Charles-Pierre du *Clermetz de la Mairie,* du diocèse de Beauvais, 29 décembre 1770, se démet à Mayenne, le 23 juin 1771. — Georges *Le Masson,* du diocèse de Bayeux, 5 juillet 1771, † le 16 mai 1790. « Curé médiocre, église bien tenue, fabrique bien administrée », lit-on sur son compte dans les notes de l'évêché. — Jean *Roullois,* curé de Montigny et doyen rural de Linière (Sarthe), pourvu le 19 mai 1790 et installé le 27, était né à Mayenne, le 22 octobre 1738, de François R., marchand, et de Marie Viel. Le 6 février 1791, il prêta, ainsi que son vicaire, Jacques Martin, le serment constitutionnel, « exceptant formellement les objets qui dépendent essentiellement de l'autorité spirituelle », et dut se retirer dans sa famille peu après le 14 août. Interné d'abord à Laval, puis déporté en Angleterre, M. Roullois fut conservé dans sa cure au Concordat, démissionna en 1808 et mourut, prêtre habitué à Brée, le 6 mai 1819. M. Jacques Martin qui, comme titulaire des chapelles des Saulneries et de Villechien, assistait à l'assemblée du Mans (1789), où il représentait son curé, imita la conduite de ce dernier et mourut en exil. L'intrus fut Nicolas-Jean Gourdin, religieux assermenté de Fontaine-Daniel, installé le 14 août 1791. Au mois de janvier 1793, il était encore à Brée, où il se signala surtout par son zèle à dénoncer les catholiques du pays. — François-Jean-Marie *Roullois,* neveu du précédent, 1er juillet 1808, mort en réputation de sainteté, le 6 janvier 1844 (V. son nom). — Joseph *Gasnier,* né en 1803, à Nogent-le-Bernard, 1844, † 1892. — *Ronné,* 1892.

Le *presbytère,* « beau et très logeable », dit Davelu, fut bâti par René Le Cornu, dont les armoiries sont au-dessus de la porte, et augmenté par MM. Chedhomme et Coulleray de la Motte.

Le *petit cimetière* environnant l'église, pollué au mois de juin 1660 et réconcilié, le 3 janvier 1661, fut interdit (1780) par Mgr de Gonssans, comme insalubre et contraire aux ordonnances de 1776. A partir de cette époque, toutes les sépultures se firent dans le *grand cimetière* où se trouvait la chapelle de la Sainte-Croix, petit édifice intéressant, ouvert par une arcade surbaissée qui prend toute la largeur du pignon occidental et divisé dans sa longueur par une cloison à claire-voie d'assez bon goût. La chapelle est datée et son auteur indiqué par cette inscription, gravée sur un tirant : *Guéault,* 1575, avec la sentence, huit fois répétée : *Tout pour la foy.* En effet, Guy Guéault, après avoir fait édifier cette petite chapelle dédiée à la Sainte-Croix, y fonda, en 1585, une messe tous les vendredis et voulut y être enterré. La porte du cimetière était surmontée d'un cintre aplati, de plus de 2 mètres de diamètre, formé d'une seule pierre, gravée d'une tête de mort, de la date 1549 et du nom, en caractères semi-gothiques, de F. Chardon, dont les initiales sont serrées d'entrelacs. La chapelle de la Croix servit pour les offices paroissiaux en l'an XII, et jusqu'à la restauration de l'église. Un calvaire monumental vient d'être érigé dans cet ancien cimetière. — Le cimetière actuel est, depuis trente ans, sur la route de Deux-Évailles.

## Écoles

Une *école* pour les garçons avait été établie, en 1592, dans la maison dite du *Pressoir,* par Thomas Gaultier, prêtre. Le 3 février 1699, par acte passé devant François Bruant, notaire à Brée, Marie Potier, femme de Joachim Gérard, légua à la fabrique la closerie de Vaublée, en la paroisse de Bais, à condition que le revenu en fût affecté par tiers à l'école des garçons, à l'établissement d'une école de filles et à des services religieux. La closerie fut vendue et des fonds libres qui en provinrent on acheta le pré des Rochers, affermé 37 ℔ en 1745. M. le curé Chedhomme fit réparer à ses frais la maison du Pressoir, en 1758, et donna un petit jardin qui joignait celui des sœurs. M. René Le Cornu, curé, et « vertueuse demoiselle » Marie-Thérèse Le Cornu, sa nièce, favorisèrent aussi efficacement les deux établissements scolaires. Mlle Le Cornu se fit elle-même sœur de

charité pour diriger l'école et laissa en mourant, le 14 mai 1737, une somme de 400 ℔ à l'école des garçons. Le doyen constate que deux sœurs de la Chapelle-au-Riboul font la classe en 1778. Rétabli après la Révolution, cet établissement a été laïcisé en 1895 et remplacé aussitôt par une école libre. — École laïque pour les garçons.

## Établissements de charité

Une maison de retraite, fondée par M^me^ de la Broise sous le vocable de saint Edmond, est parfaitement installée au bourg, dirigée par les sœurs d'Évron, et compte trente dames pensionnaires.

Le *bureau de charité* a un budget de 756 fr.

## Féodalité

*Féodalité.* — La châtellenie de Brée avait un bailliage avec justice contentieuse exercée par un bailli, un procureur et un greffier, et reportait par appel au présidial du Mans par Touvoie. Le domaine consistait « en terres, prés, bois, forêt, étang, rentes foncières et seigneuriales, garennes, foires et marchés, les métairies de la Bourlière, la Chambrie, le Grennel, le Touet, le moulin de la Forge, la closerie de l'Aubonnière, les métairies de la Loge, du Buisson, 1717 ». Brée et la Courbe relevaient de l'évêque du Mans par Touvoie, du Chapitre par Assé-le-Bérenger et du duc de la Trémoïlle par Montsûrs. Du château, dont on ne mentionne plus, en 1717, que « l'emplacement sur lequel il y a eu autrefois un château qui a été ruiné », il reste pourtant encore des débris assez notables, un peu moins complets peut-être que M. Gérault ne les a vus, mais dégagés en tous cas des annexes qu'on y avait jointes, et entourés d'arbres et d'arbustes qui leur enlèvent ce que les ruines ont toujours de déplaisant dans le voisinage immédiat d'une belle et riche habitation moderne. Le terrain environnant pouvait facilement être inondé. Certains murs ont au moins deux mètres d'épaisseur ; ce qui reste des voûtes ou des cintres dans les parties basses est en section de cercle, mais non en plein cintre. Il y a dans la construction, quoique d'un caractère très ancien dans l'ensemble, des reprises, des raccords, qu'on ne s'explique pas, et le tout est d'ailleurs trop peu considérable pour qu'on puisse soupçonner l'importance du plan général. — Le château moderne, bâti par Boissière, architecte, au milieu de prairies plantureuses semées de bouquets d'arbres, est la propriété de M. de la Broise.

*Seigneurs.* — La famille de Brée posséda probablement la terre de Brée, dont elle tire son nom, mais on ne connaît aucun acte où ses membres figurent avec le titre de seigneurs de Brée. — « La terre de Brée » — est-ce celle qui nous occupe ? — avait été donnée à Hamelin d'Anthenaise en « aumousne », ou avancement d'hoirie, par Hamelin, son père, et fit, en 1260, l'objet d'un accord entre le donataire et Yves d'A., son frère. — Guy VIII de Laval obtint ce domaine par son mariage avec Jeanne de Beaumont-Brienne, 1270, et le donna en apanage à ses fils : Mathieu, qui n'eut pas d'enfants ; puis André, seigneur de Châtillon-en-Vendelais, de Loué, etc., marié à Eustache de Bauçay. — Guy de Laval, fils puîné, fut seigneur de Loué, de Brée, de Fougerolles, mari de Jeanne de Pommerieux ; il mourut le 7 juin 1386. — Jean de Laval, fils aîné, n'eut point d'enfants de ses deux femmes, Marie de Beaupréau et Mahaut Le Vayer. Brée échut à son frère Thibault, marié à Jeanne de Maillé, lequel était mort en 1433. — Jean de Laval, fils puîné, partagé par son frère aîné de la terre de Brée, fut la tige d'un rameau de la famille, dit de Laval-Brée ; il avait épousé Françoise Gasselin, dame des Haies-Gasselin, de Chanzeaux, etc., et vivait encore en 1485. Il vendit, en 1474, la Chevalerie de Châlons au seigneur de Gresse. Un catalogue parisien (Ballieu, 1880) annonçait un manuscrit intitulé le *Livre de l'Arbre des batailles* (par Honoré Bonnor ou Bonnet) à la fin duquel était cette note : « Cest livre est à noble et puissant seigneur M. Jehan de Laval, escuier, sieur de Brée et des Haies-Gasselin, que je Pierres Mettaier luy ay fait l'an 1462 ». Les historiens ne comptent point parmi les successeurs de Jean de L. René de Laval, que je trouve cité comme seigneur de Chanzeaux, de Brée et des Haies-Gasselin dans un fragment de compte, et lui donnent comme fils et héritier Louis de Laval,

mari de Renée Le Sanglier, dame du Bois-Rogne, qui testa le 8 mars 1494. — Louis de L., fils unique, obtint, le 25 septembre 1525, la permission de faire tenir les assises de la châtellenie de Brée le lundi et le mardi après la Toussaint. Il n'eut point d'enfant d'Anne Accarie, qui, remariée à Joachim de Daillon, fit son testament le 11 avril 1563.

La terre de Brée échut à Gilles Le Sanglier, fils de Gilles Le S. et de Jeanne de Laval, mari de Françoise du Puy-du-Fou. Charles de Châtillon, baron d'Argenton, fils de Claude de C. et de Renée Le Sanglier, par contrat du 24 août 1602, passé devant Arnauld, notaire de la paroisse de Moustiers, vendit les terres de Brée et de Trancalou à Ambroise Le Cornu, chevalier des ordres du roi, seigneur de la Courbe et de l'Aunay-Peloquin, pour 10 500 écus. L'acquéreur fut inhumé dans le chœur de l'église de Brée, le 11 mai 1604. — Jean Le C., petit-fils du précédent, et fils de René, tué au mois d'août 1595 sous les ordres du duc de Mercœur, et de Perrine de Sumeraine. De Françoise de Montesson, il eut pour fille unique Renée Le C. qui épousa : 1° Henri de Vassé ; 2° Jean Le Maire, avec lequel elle vivait en 1626. Les enfants de son premier mariage avaient pour curateur légal, en 1638, Jacques Hurault, chevalier, marquis de Vibraye. — Henri-François de Vassé, fils aîné, vendit, en 1664, la Courbe, Brée et Trancalou à Charles de Montesson, qui avait épousé, le 24 juin 1636, Marie Prévost de Saint-Cyr ; d'où Jean-Baptiste de M., mari de Catherine de Cervon. Telle est la version de M. Gérault, mais je trouve au contraire, dans une note de M. de la Beauluère, que la terre de Brée, acquise par M. de Chalus de Fresnay, aurait été vendue par lui, en 1678, directement à Jean-Baptiste de Montesson. Celui-ci en tous cas aurait revendu aussitôt à M. Colbert du Terron et à Madeleine Hennequin, sa femme, veuve en 1706. — Françoise Colbert du Terron, fille aînée, épousa Hildéric, prince souverain de Carpagne ; avec ses deux sœurs, par acte du 31 octobre 1712, elle vendit les terres et seigneuries de Brée, la Courbe et Trancalou au procureur de S. A. l'Électeur de Bavière pour Marie-Maximilienne-Françoise et Marie-Victoire-Maximilienne, filles bâtardes qu'il avait eues de Marie de Bède, mariée depuis au comte Roger de Raimont. Les deux sœurs vivaient en 1762 ; la seconde était morte en 1767. Marie-Maximilienne-Françoise, qui était veuve de Sigismond-Frédéric, comte de Presseing, grand-veneur de l'Électeur de Bavière, habitait, en 1786, le château de Longeville, à Savigny en Champagne. Félicité, sa fille, épousa Pierre d'Andréoly, qui habitait Milan. Il avait fait deux voyages en ses domaines français, ce qui avait décidé le directoire du département à le considérer comme émigré et à faire saisir la terre de Brée et ses dépendances.

## Notes historiques

*Notes historiques.* — Saint Bertrand (616) donna à son église du Mans deux *villas* nommées *Brea,* l'une que Daulphus lui avait donnée, l'autre qu'il avait acquise de Theudoald. La première, citée après d'autres localités du Bas-Maine, semble désigner Brée, plutôt que la seconde nommée après un autre domaine situé sur le Loir, et qui doit s'identifier avec Vibraye bien plus naturellement qu'avec Brives, comme l'insinue Cauvin. Voir encore Brée dans la villa donnée par saint Hadouin à l'abbaye d'Évron et dont le nom est lu *Driaco* ou *Briaco,* paraît beaucoup plus hasardeux. En tous cas Brée n'est pas compris dans les biens restitués par Robert de Blois à l'abbaye, restaurée par lui en 989 ; il l'est dans la liste des possessions d'Évron confirmées par Hildebert, en 1125. Les religieux, sous l'évêque Guillaume de Passavant, rachetèrent pour une somme de 100 sols et une rente de 2 sols et demi sur la paroisse, les droits que l'abbesse du Pré prétendait avoir sur l'église. Une partie des dîmes appartint jusqu'à la fin aux deux abbayes. C'est à ce revenu d'ailleurs, annexé au prieuré de Neau, que se réduisaient les droits des Bénédictins sur l'église et la paroisse, qui furent toujours sous le patronage direct de l'évêque, sans que le prieur de Neau s'attribuât le droit de présentation à la cure, ni le titre honorifique de curé primitif. — Les noms désignant des localités anciennes sont : Courtabon, Veloché, Hierré et Thuré. — Épidémies : 1584, les pèlerins de Laval qui se rendent à Notre-Dame de l'Épine, à Évron, n'osent entrer dans l'église de peur de la contagion ; de septembre 1592 à décembre 1593, quatre prêtres succombèrent ; 1774, 1780. — Le 3 juin 1795,

une troupe de 400 à 500 Chouans attaqua, à quatre heures du soir, le poste de Brée composé d'une vingtaine d'hommes. Ceux-ci se réfugièrent dans « le temple de la Raison, servant de caserne aux troupes de la république ». Après une résistance de cinq heures, et après que le feu eut été mis à la toiture de l'église, les républicains, retirés dans le clocher et obligés de se rendre, furent fusillés malgré la promesse d'avoir la vie sauve qui leur avait été faite. On cite parmi les victimes : Châtillon, René Marçais, père et fils, Jean Bruneau et François Maceron. — Une autre troupe de gens revêtus de « redingottes brunes et de chapeaux à haute cuve » désarma les habitants, le 31 janvier 1797.

## Maires

*Maires :* Antoine *Brossier,* 1790, 1791. — Louis *Courcier,* 1798. — Paul de la *Porte,* 1800. — Julien *Bruant,* an IX, an XII. — *Châtelain,* 1806. — Gabriel *Boisseau,* 1814. — *Châtelain,* 31 mars 1815. — Gabriel *Boisseau,* 21 juillet 1815. — *Châtillon,* 1821, 1830. — *Boisseau,* 1835, 1870. — *Leduc,* 1870-1888. — *Provost,* 1888-1892. — *Couillabin,* 1892.

## Sources et Bibliographie

Reg. par. depuis 1580. — Cart. d'Évron. — Arch. de la M., B. 124, 144, 495, 605, 770, 1 370 ; C. 26 ; L. 108. — Arch. nat., P. 1 343, f. 14 ; R/5. 400, f. 106. — Cab. de la Beauluère, analyse du *Chartrier de la Chapelle-Rainsouin.* — Gérault, *Notice sur Évron,* passim. — Arch. d'Indre-et-Loire, C. 222. — *Mémorial de la Mayenne,* t. II, p. 256. — *La Maison d'Anthenaise,* p. 138.

## Localités

Pour les localités, voir les art. : *la Beillardière, la Besnardière, les Bordeaux, la Courbe, les Landes, Veloché.*